

Procès Verbal de la Réunion du Conseil d'Ecole n° 2 en date du 12 mars 2019

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
Présents Mme Perret, Mme Robine, Mme Laforêt, Mme Picherit, Mme Dubois, Mme Kuehnel-Lallemant, M Bunel (directeur) absents excusés : Mme Autran, Mme Laroche, Inspecteur de l'E.N. : A. Cortès Désignation du secrétaire de séance : Mme Picherit	présents Mme Domingues (ARM), Mme Kelsch-Pillet (ARM), M Rambaud (ARM) et Mme Busuttil (ARM suppléante)	présents Mme Humez

1. Point mairie

- *Périscolaire : la communication entre les différents partenaires*

Madame Humez précise qu'un message a été envoyé via le portail famille dans la semaine du 21/10/2018 afin d'informer la majorité des parents des nouveaux numéros de téléphone. De plus Suzy a informé les parents oralement de ce changement. D'autre part son numéro (06.14.10.93.95) est noté sur le programme des mercredis affiché à l'entrée de l'accueil de loisirs.

- *Périscolaire : les effectifs pour l'école Richard Mique*

Environ 100 enfants le midi, entre 35 et 40 à l'étude et environ 15 à la garderie du soir.

Pour le mercredi entre 18 et 20 à la ½ journée et entre 60 et 65 à la journée Richard Mique et Pershing compris.

- *Accueil périscolaire : petit déjeuner possible au moment de cet accueil ?*

Madame Chagnaud Forain a précisé que ce n'est pas possible.

- *Périscolaire : planning des activités proposées*

Madame Humez informe que celui-ci sera affiché à l'entrée de l'école afin que les parents puissent en prendre connaissance et qu'il est envisagé également de le mettre sur le portail famille.

- *Périscolaire : la répartition des élèves dans les 2 cours*

Les élèves de CM1 et CM2 ont émis le souhait lors du dernier conseil des délégués de ne plus être dans la cour de Pershing sur le temps périscolaire. M. Bunel trouve après 1 an et demi qu'effectivement cela pose des problèmes de logistique (vêtements égarés, ballons perdus...) et qu'un retour à ce qui se faisait avant ne serait pas plus mal.

Madame Humez répond qu'en effet les CM1 et CM2 ne sont pas dans leur cour car nous avons opté pour séparer les CP et CE1 (cours du bas) des CM1 et CM2 qui eux peuvent jouer aux ballons librement sans que nous ayons à mettre en place un planning de roulement. Chacun peut donc jouer librement dans une cour différente et ainsi éviter les accidents de ballons.

- *Périscolaire : création d'une charte du bien vivre ensemble*

Pas de charte sur le secteur, une charte reste à construire entre le périscolaire et l'école en impliquant les élèves lors de son élaboration.

- *Etudes : le goûter collectif (zéro déchets)*

Un goûter mutualisé à base de pain, chocolat et fruits est en place dans 2 écoles versaillaises. Ce dispositif peut être mis en place pour l'école si les parents des enfants qui restent à l'étude le souhaitent. Le moment venu la mairie fera passer un sondage pour interroger les parents à ce sujet.

- *Restauration scolaire*

Voir le compte-rendu qui a été envoyé par les représentants des parents d'élèves.

2. Sorties et actions pédagogiques dans les classes

Le RASED : Madame Robine, enseignante au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, intervient dans 6 écoles, dont l'école Richard Mique. Son rôle consiste à aider les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage en donnant des stratégies, en explicitant les attendus de l'école, en dédramatisant l'erreur... Elle prend en charge, par petits groupes, en dehors de la classe, les élèves de CP, CE1 et CE2 qui ont des besoins. Pour les troubles d'ordre psychologique, c'est la psychologue scolaire qui s'en charge.

Diverses actions pédagogiques sont en cours au sein des classes ou de l'école :

- Actions sur le développement durable : 1 animation pour chaque classe sur les éco-gestes, la semaine gros pull, la récupération des piles, des feutres et colles usagés.

- Le séjour de classe découverte des CP et CE1 du 15 au 19 avril à Mandres-les Roses sur le thème de la Nature et du cirque. 2 familles n'ont pas souhaité que leurs enfants participent, ils seront pris en charge dans la classe de CM1 durant la semaine du séjour.

- La semaine de la presse pour les CE2 le 18 mars avec la venue d'une journaliste le 19 mars qui viendra expliquer son métier notamment. La classe participe à un Rallye web sur la géologie également qui se présente sous la forme d'énigmes.
 - Guides en herbe des CM2 : restitution au parent le vendredi 12 avril à 17h, départ de l'école pour la visite du quartier.
 - Ecole et cinéma : Chaque classe a déjà vu au moins un film.
 - L'APER (permis) vélo pour les CM2 : entraînement dans la cour du 23 mars au 12 avril. Passation dans la semaine 15 au 18 avril au centre des « grands chênes »
 - L'APER (permis) piéton pour les CE2 : du 15 au 19 avril. Une sensibilisation sera effectuée par la police municipale sur la sécurité en trottinette.
 - Les CM1 : Le projet evillesenyvelines pour lequel les élèves doivent présenter les Arts à Versailles avance bien, ils sont dans la réalisation des textes.
 - Fin de la piscine le 22 mars, 10 CM1 et 26 CM2 ont obtenu l'attestation de « savoir-nager »
- Les classes de CP, CE1 et CE2 ont été inscrites à l'opération foot-école dans le cadre des événements organisés autour de la coupe du monde de football féminin qui se déroulera prochainement en France.
- Les CM2 participent à un « marathon orthographique » constitué de 3 épreuves dont une dictée négociée entre pairs.
 - Les CE1 et CM1 participent aux Eurékades, défi logico-mathématiques.
 - La liaison CM2-6^e se présente sous la forme de joutes mathématiques qui opposent la classe de CM2 à une classe de 6^e dans les locaux du collège de Clagny. 3 rencontres ont lieu dans l'année.

3. Evénements à venir

- Fête du printemps

La journée aura lieu le jeudi 28 mars. Les enfants pourront venir toute la journée déguisés sur le thème du cinéma. Un goûter sera organisé pour l'occasion, les parents qui souhaitent venir sont les bienvenus pourvu qu'ils soient dans le thème.

- Kermesse

La 1^{ère} réunion préparatoire à lieu mardi 19 mars à 20h30 à la cantine. Cette réunion permet de connaître les forces vives qui permettront que la kermesse puisse avoir lieu.

Pour rappel, la kermesse se déroulera le samedi 22 juin. Elle sera précédée d'un spectacle des classes à destination des parents.

4. Coopérative scolaire

La coopérative scolaire ainsi que la Caisse des écoles aident financièrement les familles qui en ont fait la demande et ainsi tous les élèves de CP et CE1, qui le souhaitent, peuvent partir en classe découverte pendant une semaine.

5. Prévisions pour l'année 2019-2020

Peu de CP prévus pour la rentrée de septembre, car il y a peu de d'élèves en grande section à la maternelle cette année.

La mairie a décidé, qu'à partir de cette année, les enfants en dérogation de secteur scolaire en GS, restent en dérogation en élémentaire. Monsieur Bunel ne comprend pas cette décision et se demande bien comment les affectations seront faites entre Pershing et Richard Mique dans le cas où un enfant est en dérogation à la maternelle Richard Mique. M. Bunel demandera à la directrice de la maternelle Richard Mique s'il peut passer lors de la réunion de rentrée pour présenter l'école aux familles des élèves de grande section.

Un mot sera distribué au retour des vacances de Pâques pour savoir quelles sont les familles qui partent l'année prochaine pour préparer au mieux la rentrée 2019.

6. Questions diverses

Madame kelsch-Pillet demande comment se déroule l'étude. Madame Humez informe que les enfants sont par groupe de 15 à 17. Les animateurs surveillent et vérifient les devoirs en portant une attention particulière aux CP tout en rappelant que ce sont des études surveillées et non des études dirigées.

Signature Secrétaire de Séance :

Signature Président Conseil d'Ecole :